

En toutes saisons, votons



ELECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE LE 4 DÉCEMBRE 2014



Grilles de Sudoku

NIVEAU 1

	9		3	2				1
		2		8	7	5		
	8	4		1		9		7
	5	8		9	3		1	
	2		8	6				5
		6	4			3	8	9
8	4	5		7		1	3	
			1		6	7	5	
6		1		3				

NIVEAU 2

	4			8	5		9	
		3				5		6
6	5		9		3		4	
3				9	2	6	8	1
5	2					9		
			3	7				
	1			4		8		3
9		6	8				7	
		7	2	3				9

NIVEAU 3

			6	8				
2						8		
	5		9	7		1		3
			8		1	4		
1	8			6				9
		4		5			1	
4		1	5			9		
5				4			6	
6			2	9			4	

NIVEAU 4

			9			4		
	6				4	7		1
		5			8			3
8								
		2	8	6			3	9
	5			2	3		7	
		4				9		
	3		7			2		5
		7					1	



Un seul ministère à Bercy !

Tous ensemble !!

Au fil du temps, notre ministère a été découpé et redécoupé. Pourtant, les raisons sont nombreuses de réunir toutes les missions économiques et financières en un même ministère.

Un seul ministère pour favoriser les synergies et mettre en cohérence les missions d'assiette, de recouvrement, de contrôle, de statistique publique... Un seul ministère pour impulser une véritable politique industrielle nécessaire au développement de notre pays. Un ministère avec une politique dynamique de l'emploi, des salaires et de la formation permettant l'exercice de toutes les missions.

Pour les citoyens, cela changerait quoi ? Une meilleure coordination entre les différents services assurant les missions de contrôle permettrait de renforcer la protection dont

les consommateurs ont besoin. La mise en cohérence entre statistique et développement industriel aiderait à redynamiser notre industrie tout en améliorant l'aménagement de notre territoire. Et, ce ne sont là que quelques exemples.

Et pour les salariés ? Plus aucune administration ne doit se trouver impactée par la Réorganisation de l'administration territoriale de l'État (RÉATE). Ainsi, les agents de la CCRF et ceux de l'Industrie doivent appartenir à des directions nationales de plein exercice. Leur statut serait consolidé par les règles de gestion communes au ministère. C'est aussi gagner de nouveaux droits pour tous les salariés des Finances.



Démêlez les mots

Mot caché : _____

T	N	E	M	E	P	P	O	L	E	V	E	D	P	Q	M	E	I	B	A
S	A	L	A	R	I	E	S	N	C	E	E	S	R	U	A	N	N	N	D
S	N	O	I	S	S	I	M	E	O	M	T	N	O	A	N	V	F	O	I
S	A	L	A	I	R	E	S	R	N	P	I	O	F	L	I	I	O	I	N
N	O	I	T	A	M	R	O	F	G	L	L	I	E	I	F	R	R	T	I
S	Y	N	D	I	Q	U	E	S	E	O	A	T	S	F	E	O	M	A	T
S	E	I	T	N	A	R	A	G	S	I	C	C	S	I	S	N	A	R	I
N	O	I	T	A	R	E	P	O	O	C	S	E	I	C	T	N	T	E	A
P	E	R	S	O	N	N	E	L	O	L	I	L	O	A	A	E	I	D	T
E	C	O	N	O	M	I	E	C	A	P	F	E	N	T	T	M	Q	E	I
N	O	I	T	A	R	T	S	I	N	I	M	D	A	I	I	E	U	F	V
V	A	C	A	N	C	E	S	S	E	M	I	R	P	O	O	N	E	E	E
P	R	O	M	O	T	I	O	N	B	E	R	C	Y	N	N	T	C	G	T
J	U	R	I	D	I	Q	U	E	N	O	I	N	U	S	A	G	E	N	T
S	R	U	O	C	N	O	C	T	A	C	I	D	N	Y	S	E	T	A	T

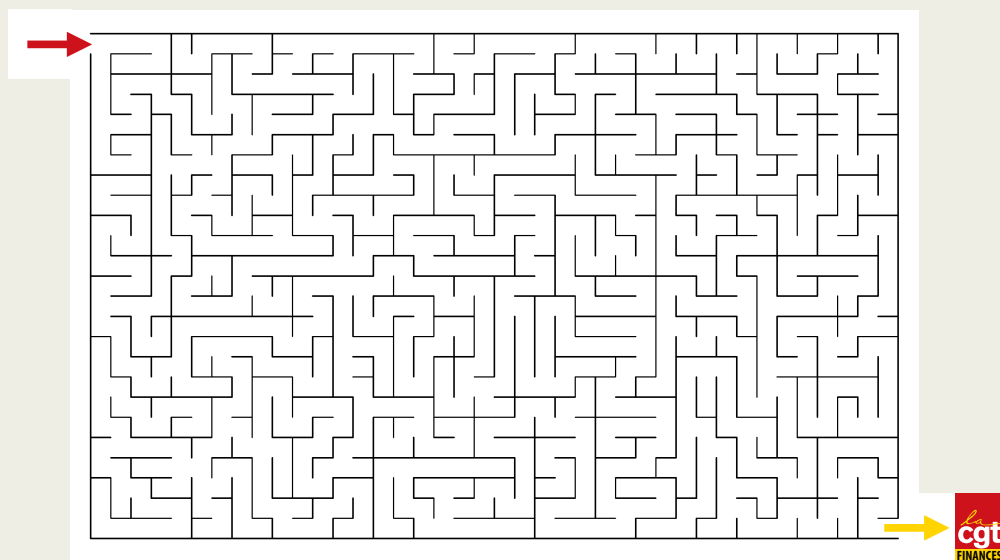
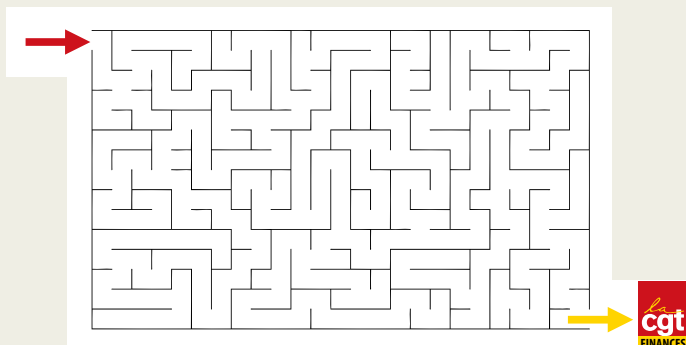
ADMINISTRATION
AGENT
BERCY
CAP
CGT
CONCOURS
CONGES
COOPERATION
DEVELOPPEMENT
ECONOMIE
ELECTIONS
EMPLOI

ENVIRONNEMENT
ETAT
FEDERATION
FISCALITE
FORMATION
GARANTIES
INFORMATIQUE
INITIATIVE
JURIDIQUE
MANIFESTATION
MISSIONS
PERSONNEL

PRIMES
PROFESSION
PROMOTION
QUALIFICATIONS
SALAIRES
SALARIES
SYNDICAT
SYNDIQUES
UNION
VACANCES



Choisissez la bonne voie



Une véritable carrière

Les promotions, ça n'est pas une loterie !!



Le déroulement d'une carrière est un élément essentiel pour chaque salarié du secteur privé comme du secteur public. Aux Finances, depuis 2012 et malgré les engagements qui avaient pourtant été pris, le taux de promotion pour l'accès aux grades supérieurs a considérablement baissé. Il a tout simplement été divisé par deux ! Pourtant, depuis de nombreuses années, les compétences demandées aux agents pour l'exercice de leurs missions sont de plus en plus pointues. Vous êtes nombreux à vous former, changer de service, apprendre de nouveaux métiers, de nouvelles applications, par choix mais le plus souvent dans le cadre de restructurations de services. Il

n'est donc pas acceptable que ces compétences et cette volonté d'assurer la qualité du service public ne soient pas reconnues et soient même dénigrées au travers du blocage des carrières.

Cette situation est d'autant plus inadmissible que nos ministères payent un lourd tribut en matière de suppressions d'emplois. Cela ne peut plus durer. Les agents, de par leur implication dans leur métier, doivent voir leurs qualifications reconnues. Les promotions doivent être à la hauteur de leurs compétences et de leur implication. La formation doit être un moyen d'évoluer et pas un instrument d'adaptation aux réformes. Encore une fois, nous y parviendrons seulement avec votre soutien massif lors des élections professionnelles et dans les luttes.



Grilles de Fubuki

NIVEAU 1

8		9	= 19
			= 16
3		1	= 10
=	=	=	
15	13	17	

NIVEAU 2

5			= 14
	6		= 12
		3	= 19
=	=	=	
16	16	13	

NIVEAU 3

4			= 15
			= 17
		8	= 13
=	=	=	
13	17	15	

NIVEAU 4

			= 18
	6		= 17
			= 10
=	=	=	
13	12	20	



Augmenter les salaires

Et nos augmentations de salaire ?

Désolé, on a tout donné au MEDEF !!

Augmenter les salaires ? Impossible !! Voilà ce que nous répondent, en cœur, le Gouvernement et le patronat. Pourtant, depuis 30 ans, la part des richesses produites affectée aux salaires a considérablement baissé. Mais où va cet argent ? Pas dans la recherche et l'investissement, dont la croissance est faible dans notre pays, mais plutôt dans la poche des actionnaires. En 1981, les dividendes qui leurs étaient versés représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non-financières. En 2012, ils représentent 45 jours de travail soit 4,5 fois plus ! Chaque mois, ce sont ainsi des centaines d'euros qui ne rentrent plus dans la poche de chaque salarié. Mais pour le Gouvernement c'est encore insuffisant puisque chaque année de nouveaux cadeaux de plusieurs

dizaines de milliards d'euros sont faits aux entreprises.

Et dans la Fonction publique alors ? Encore des années de gel du point d'indice nous sont promises ! « *Vous comprenez, le budget de l'État est en déficit. Vous ne voudriez pas ruiner la France tout de même ?* » Certainement pas, mais c'est bien pourquoi il faut augmenter les salaires. Car augmenter nos revenus, c'est assurer la consommation et donc la croissance !

Où trouver cet argent ? Chaque année, les niches fiscales coûtent 150 milliards d'euros à l'État. Pourtant, elles n'ont pour la plupart jamais démontré leur efficacité. Nombre d'entre elles peuvent donc être supprimées, notamment celles qui profitent aux plus riches.



La phrase mystère

Trouvez les anagrammes pour découvrir la phrase mystère

TINCOA
8 20

NOPSIPORTOIS
11 19

TEIGEAL
10

DETBA
12

FICTEFCAEI
16

SAELYASN
7 22

PIMROTEXI
14 4

OTCEUE
5

NEDFEES
15

SENIOTU
2

MEMHOS
3

SEFMEM
21

TIATEIVC
18 1

ITNSTALIM
6

LETTU
13

LEBESMEN
17

FERCO
9

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22



Souffrance au travail : ça suffit !



L'amélioration des conditions de travail ne s'arrête pas au seul fait d'avoir du matériel récent ou une chaise ergonomique. Ces dernières années, ces conditions se sont fortement dégradées. Les agents font face, au quotidien, à des pressions de plus en plus fortes. Dans nos administrations, tous les « *clignotants sont au rouge* ». Les risques psycho-sociaux ne cessent d'augmenter. Suppressions massives d'emplois, réformes à la chaîne, mise en concurrence des salariés, travail dans l'urgence, course aux indicateurs... sont autant de facteurs qui fragilisent les collectifs de travail. La réalité est bien connue avec le Document unique d'évaluation des risques professionnels, les enquêtes internes... Face à ces constats, nos employeurs doivent prendre des mesures.

Il faut réactiver des lieux de parole collectifs au travail et redonner du pouvoir d'intervention aux agents des Finances. Ils doivent être écoutés et entendus sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail. Ce n'est pas utopique... C'est même prévu par le Code du travail et le Statut général des fonctionnaires ! C'est aussi ce pour quoi la CGT se bat à tous niveaux. Construisons le rapport de force nécessaire pour gagner des droits nouveaux et remettre en cause les nouvelles techniques de « *management* » qui isolent les salariés et contraignent aussi les cadres. Nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner ! Alors tous ensemble, créons les conditions d'un véritable changement.

Grilles de Fubuki

NIVEAU 1

3		2	= 14
			= 12
5		8	= 19
=	=	=	
15	16	14	

NIVEAU 2

1			= 9
	3		= 12
		7	= 24
=	=	=	
14	18	13	

NIVEAU 3

1			= 6
			= 21
		4	= 18
=	=	=	
16	16	13	

NIVEAU 4

			= 13
	5		= 22
			= 10
=	=	=	
19	13	13	



Un travail pour chacun



Travaillons tous...

Travaillons moins !



Travailler plus pour gagner plus ? C'était, il y a quelques années la bonne formule. Pourtant, c'était aussi le meilleur moyen de faire grimper le chômage. Les richesses produites en France sont importantes mais de plus en plus mal réparties. À la fin des années 80, le rapport entre les plus bas salaires et les plus élevés était d'environ 1 à 40. Aujourd'hui, l'écart est passé de 1 à plus de 200 !! Alors oui, un rééquilibrage s'impose. Il permettrait de payer un plus grand nombre de salariés, quand notre pays compte 5 millions d'inscrits à Pôle emploi.

Et, le Gouvernement ne fait rien pour que ça change. Nous avons pourtant de nombreuses proposi-

tions pour apporter des solutions. Par exemple, modulons le taux de l'impôt sur les sociétés à la baisse pour celles qui embauchent. Au contraire, augmentons-le pour les sociétés qui ne pensent qu'à leurs actionnaires. Idem pour les cotisations sociales.

Le sens de l'Histoire veut que le temps de travail baisse et c'est bien normal. La productivité augmente grâce au travail des salariés et aux innovations technologiques. Profitons-en pour travailler moins toutes et tous. Pourquoi travailler plus alors que tant de salariés cherchent un emploi ? D'ailleurs quand on regarde la durée moyenne du temps de travail d'autres pays européens, on peut être surpris. En France : 35,2 h. En Angleterre : 34,9 h. En Allemagne : 34,5 h. Au Pays-Bas : 30,3 h.



Démêlez les mots

Mot caché : _____

E	N	S	E	M	B	L	E	D	I	G	N	I	T	E	C	L	S	S	E
S	A	N	T	E	P	R	E	V	O	Y	A	N	C	E	O	E	N	E	L
D	U	R	A	B	L	E	E	T	I	L	A	G	E	Y	N	N	O	T	E
E	R	E	T	S	I	N	I	M	S	E	N	U	E	J	T	N	I	I	C
S	E	I	T	N	A	R	A	G	D	R	O	I	T	S	R	O	T	A	T
T	U	T	A	T	S	I	N	D	U	S	T	R	I	E	O	S	A	R	I
T	T	R	R	E	M	U	N	E	R	A	T	I	O	N	L	R	I	T	O
N	N	O	I	T	A	M	R	O	F	U	N	I	T	E	E	E	C	E	N
I	N	S	P	E	C	T	E	U	R	E	V	E	R	G	U	P	O	R	S
N	O	I	T	A	N	I	M	I	R	C	S	I	D	D	R	I	G	G	S
C	V	A	C	A	N	C	E	S	C	O	N	C	O	U	R	S	E	R	O
E	T	I	R	U	C	E	S	S	E	C	N	A	N	I	F	A	N	A	C
L	E	S	E	I	R	A	L	A	S	S	N	O	I	S	S	I	M	D	I
S	P	R	O	M	O	T	I	O	N	E	R	E	I	R	R	A	C	E	A
N	O	I	T	C	E	T	O	R	P	S	E	U	Q	I	D	N	Y	S	L

CARRIERE
CONCOURS
CONTROLEUR
DIGNITE
DISCRIMINATION
DROITS
DURABLE
EGALITE
ELECTIONS
ENSEMBLE
FINANCES
FORMATION

GARANTIES
GRADE
GREVE
INDUSTRIE
INSPECTEUR
JEUNES
MINISTERE
MISSIONS
NEGOCIATION
PERSONNEL
PREVOYANCE
PROMOTION

PROTECTION
REMUNERATION
RETRAITES
RTT
SALARIES
SANTE
SECURITE
SOCIAL
STATUT
SYNDIQUES
UNITE
VACANCES



Précarité : peut mieux faire

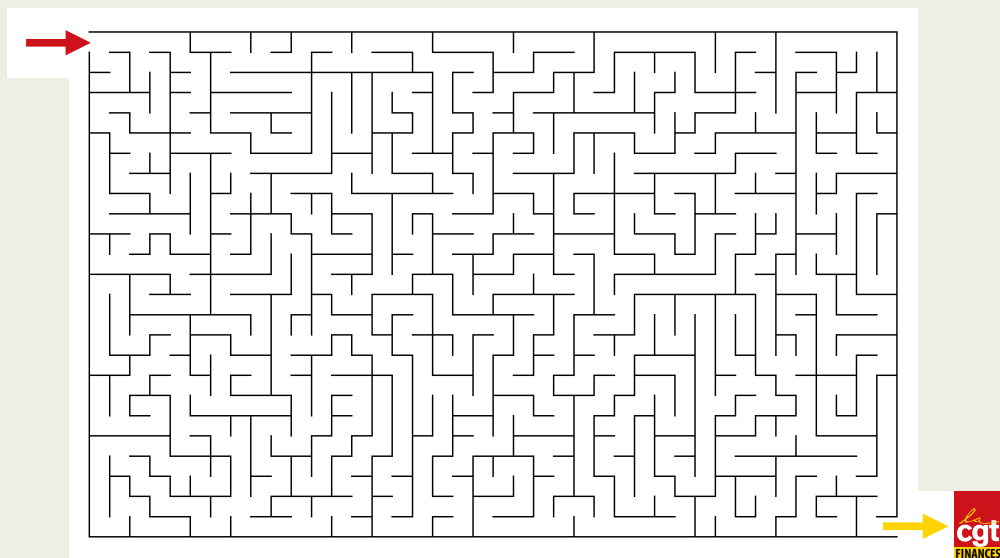
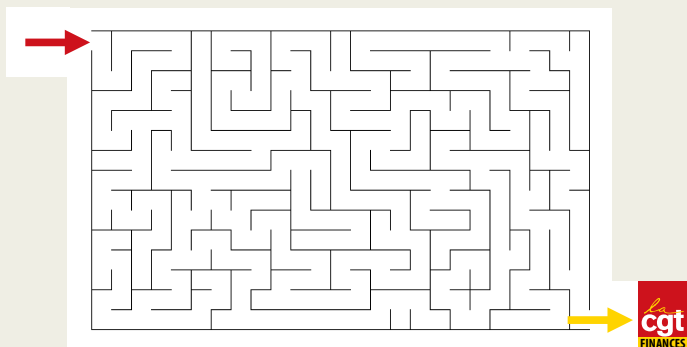


Titularisations refusées.
 Vos dossiers sont incomplets...

Fin 2011, la CGT a signé le protocole d'accord sur la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale). Celui-ci a permis de transformer un certain nombre d'emplois précaires en CDI ou en titularisation. Mais, les employeurs publics ont la fâcheuse tendance à traîner des pieds pour sa mise en œuvre. Par exemple dans la fonction publique d'État, 40 000 salariés sont éligibles mais seulement 4 000 ont été titularisés. Aux Finances aussi, les directions générales abusent de mesures pour différer ou empêcher l'application de ces accords. Elles utilisent la voie des licenciements touchant, entre autre, les missions d'entre-

tien, de restauration et de gardiennage pour éviter la titularisation ou la CDIisation. A l'Insee la grille de rémunération pour les enquêteurs et enquêtrices a été adossée à la grille de catégorie C hors prime ! Leur technicité a pourtant été reconnue comme étant du niveau B... Le dossier de la résorption de la précarité est porté depuis toujours par la CGT. Et, face à la déréglementation du droit du travail, la CGT porte l'exigence d'un « *nouveau statut du travail salarié* ». Il permettrait la mise en place d'un socle de droits communs aux secteurs public et privé afin de prendre ce qu'il y a de plus favorable dans les conventions collectives, le code du travail et le statut général de la Fonction publique.

Choisissez la bonne voie



Halte aux discriminations

COOL... UNE PLACE DE PLUS POUR NOUS !!



UN BÉBÉ ?!
VOTRE CARRIÈRE
EST FOUTUE !!



Même si le statut de la Fonction publique offre des garanties en matière de carrière, d'accès aux concours..., dans nos administrations les discriminations sont bien présentes et prennent des formes très diverses. Un exemple, les femmes représentent plus de 60 % des salariés des ministères de Bercy. Elles n'occupent pourtant que 17 % des emplois de direction.

C'est pourquoi, dans les négociations sur l'égalité professionnelle, nous nous battons pour obtenir des mesures concrètes afin que les femmes puissent développer une carrière identique à celle des hommes. Cela peut, par exemple, se faire en favorisant l'accès aux écoles professionnelles grâce à une offre de garde d'enfants ou de loge-

ments à proximité de ces écoles. De la même manière, les femmes ayant subi des discriminations de rémunération pourraient disposer d'un rattrapage de leur carrière.

Trop souvent encore, nous constatons également qu'il suffit d'avoir la peau colorée ou d'être en situation de handicap pour être discriminé. D'autres fois, les attaques se portent sur des convictions religieuses ou l'orientation sexuelle. Ces comportements de rejets attisent la rancœur voire la haine et affaiblissent l'ensemble des salariés. Au contraire, nos différences doivent être une force pour le collectif.

La CGT se bat pour que nous ayons tous les mêmes droits durant notre carrière et tout au long de la vie...



Grilles de Sudoku

NIVEAU 1

6		3			2	4		8
8	2		4		3		9	5
7				5		2		
	1	7					2	
	6	2	9		7	8		3
				3	6	1		4
2		4			5	3		
		6	3	8		5		
	3			2	4	9		7

NIVEAU 2

		9		2	5	1		7
		4						6
2		6		9	4	8		
8			2					
5	4		7				1	2
		1	3	4		7	8	
4			9			3		
	3				8	5		
	6	8			2	4		1

NIVEAU 3

				6	3			
						5	3	
	5	4		2			7	
	3			5	9	7		4
4					7		3	1
	2	7			1	9	5	
7	8						9	
		9					6	8
					6	5		

NIVEAU 4

	6				2			
7				5	6		4	
					1		5	
		9		2		3		1
	1		4			9		
							4	
1	7	5	8					
		8		3			9	5
3			1				8	



L'action sociale pour tous



une place en crèche et des places de cinéma, c'est aussi possible ?...

L'action sociale doit être un droit pour tous (actifs, retraités, fonctionnaires, non-titulaires) et permettre d'améliorer les conditions de vie de chacun au et hors du travail. Ses champs d'intervention sont vastes et couvrent le logement, les aides, les prêts, la restauration, les vacances, les loisirs, la petite enfance...

Ces dernières années, nous avons réussi, ensemble, à préserver le budget alloué à l'action sociale. Pourtant, même si celui-ci paraît conséquent, il n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins des agents. D'autant que ce financement reste soumis au « *bon vouloir* » de nos ministres et par conséquent étroitement lié au rapport de force. C'est pourquoi, nous exigeons la fin

des gels budgétaires et l'augmentation des moyens dédiés à l'action sociale à hauteur d'au moins 3 % de la masse salariale (actifs et retraités). Cette condition doit permettre l'acquisition de logements sociaux, une restauration collective de qualité, la revalorisation des titres restaurant, un tourisme social ouvert à tous, des places nouvelles en crèche, le développement de l'accès au sport, aux loisirs, à la culture...

Il va donc nous falloir continuer à lutter pour que notre action sociale n'ait plus un caractère facultatif et que chacun puisse en bénéficier.

En votant massivement pour la CGT en décembre, donnez-nous les moyens d'imposer dans les instances d'action sociale des prestations à la hauteur de vos besoins.



La phrase mystère

Trouvez les anagrammes pour découvrir la phrase mystère

TOFANMIRO
9

RASEISAL
16 21

CEERIRRA
22 18

TEGNA
24

ANOUTITM
15

PITUSNECRE

ITRIMCODSIANIN
11

ATGELEI
7

DRTIOS
14 26

NAIRGTASE
2 25

PETTOONICR
23 5 20

TCJIESU
13 12

RUETOLONRC
1

AEGRD
4

CEMNEATVNA
19 3

ROSMINTOPO
8 17

NANIOTTO
10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

18 19 20 21 22 23 24 25 26



Ne battons pas en retraite !



On l'a bien vu, sur les retraites non plus, aucune malveillance ne nous est épargnée. Il nous faudra maintenant travailler 43 ans ! A nouveau, la méthode pour faire passer la pilule a été de dramatiser la situation. Certes, les besoins de financement sont réels. D'après les chiffres qui inspirent les gouvernements successifs pour leurs infâmes réformes, il faudrait trouver un peu plus de 100 milliards d'euros par an à l'horizon 2050. Aucun problème ! Dans leur scénario, il est aussi dit que la production de richesses aura doublée en 2050, passant à environ 4 000 milliards par an.

Car la plus grosse difficulté de financement ne vient pas de l'évolution démographique mais du mauvais partage des richesses et de la crise qui a nettement creusé le déficit

des régimes de retraite ! De plus, les cotisations sociales, nécessaires au financement des retraites du secteur privé, sont largement amputées par les exonérations accordées massivement aux entreprises sans aucune contrepartie. Pour les retraites des fonctionnaires, tout comme pour les salaires, le problème ne vient pas de dépenses publiques trop élevées. Il vient principalement de la réduction constante des recettes de l'État, conséquence directe des cadeaux faits aux plus riches. Alors stop ! Nous voulons pouvoir partir en retraite à 60 ans avec un taux plein ! Plus question de laisser nos acquis sociaux sacrifiés au profit de quelques uns.



Cocktails d'été

Étoile rouge

10 cl de jus d'orange
5 cl de jus de pomme
5 cl de jus de fraise
1 citron vert pressé
Glaçons



L'équilibriste

5 cl de jus d'ananas
5 cl de jus de citron vert
5 cl de jus de raisin
5 cl de jus de pamplemousse
Glaçons



Red & yellow

4 cl de Vodka
15 cl de jus de pamplemousse
3 cl de grenadine
Glaçons



Happy sunshine

4 cl de rhum
10 cl de jus de pamplemousse
10 cl de jus de mangue
Glaçons

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



L'unité pour l'efficacité



La fédération des Finances CGT a fait le choix d'un syndicalisme de transformation sociale qui s'inscrit dans un combat pour une toute autre société. Ce syndicalisme ne se conçoit pas sans l'adhésion active des salariés.

Nombre d'entre vous font confiance à la CGT et sont en même temps convaincus que l'union fait la force. C'est pourquoi, vous accordez une grande importance à l'unité syndicale. Notre fédération se retrouve dans cette aspiration et met la démocratie syndicale au cœur de son activité. L'émiettement du paysage syndical français est préjudiciable à tous les salariés face un patronat uni et arrogant, bien aidé par le Gouvernement. En tant que plus ancienne et première orga-

nisation syndicale, la CGT a une responsabilité toute particulière. C'est pourquoi nous sommes et resterons moteur dans la recherche permanente de l'unité d'action.

Aux Finances, la CGT propose systématiquement aux autres syndicats d'échanger régulièrement y compris en dehors des processus d'action. Nous avons déjà mené des campagnes et luttes communes (emplois, salaires, retraites, santé au travail, action sociale...). Nous continuerons de le faire.

Indépendante, la CGT n'est pas indifférente aux grands enjeux de société et travaille donc également aux convergences avec les mouvements, collectifs publics, associations, forces politiques... qui partagent nos valeurs.



Retrouvez l'ensemble des solutions de jeux sur www.finances.cgt.fr



Fédération des Finances CGT
263 rue de Paris - Case 540
93514 Montreuil Cedex
Courriel : finances@cgt.fr
Site : www.finances.cgt.fr
Tél : 01 55 82 76 66